

Revue Scientifique du



laboratoire  
Ville Société Territoire  
(laboVST)

# *Le Journal des Sciences Sociales*

N°28-Décembre 2024

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



# *Le Journal des Sciences Sociales*

## INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2024 : **5.46**

Impact factor 2023 : **3.379**

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

---

*Le Journal des Sciences Sociales*

revueljss2@gmail.com

<https://labo-vst.org/>

# LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie  
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,  
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane  
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi\_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix  
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-  
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),  
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université  
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo  
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702  
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af\_vanga@yahoo.fr

## COMITE EDITORIAL

### Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr ou [affou@ird.ci](mailto:affou@ird.ci)

### Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

### Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)  
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

### Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0103192952, Email [assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : [attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)

Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707996683, E-mail : [atsecalvinyapi@gmail.com](mailto:atsecalvinyapi@gmail.com)

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail: [yassiga@gmail.com](mailto:yassiga@gmail.com)

### Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129, E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

## COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

## SOMMAIRE

		<b>Pages</b>
Assane DIOUCK Awa FALL Lamine O. CASSÉ	Entre effets d'intermittence du Train Express Régional et continuités écologiques pour la survie de la forêt classée de Mbao à Dakar (Sénégal)	<b>9</b>
Bi - Claude É. ZAN Doh N. G. NANAN Alain SISSOKO	Difficultés des conditions de travail des agents de l'arrondissement maritime de San Pedro (Côte d'Ivoire)	<b>20</b>
Valentin NGOUYAMSA	Dynamiques entrepreneuriales estudiantines : innovations socio-managériales dans le développement des structures « stables » des étudiants au Cameroun	<b>32</b>
Banto F. PEYENA Yéboué S. K. KOFFI P. J. A. KAUDJHIS	Contraintes liées à la filière manioc et vulnérabilité des femmes dans les villages de la Sous-Préfecture d'Adiaké	<b>42</b>
Pierre BADO Issa SORY	La coopérative d'électricité de Tialgo (Burkina Faso) à l'épreuve du terrain	<b>58</b>
Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	De l'usage de la violence verbale dans la société politique athénienne (V <sup>E</sup> - IV <sup>E</sup> S. AV. J.-C.)	<b>68</b>
Mohamed L. NDAO	Croissance urbaine et enjeux fonciers dans la commune de Tivaouane Peulh Niaga (Rufisque, Sénégal)	<b>82</b>
Jean-Philippe A. TANOH	« Stratégies de rénovation et représentations socio-économiques des maisons individuelles groupées en milieu périurbain à Bingerville (Est d'Abidjan – Côte d'Ivoire) »	<b>95</b>
MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha IBRAHIM Habibou MAMAN Issoufou DAMBO Lawali	Conflits fonciers autour des parcelles agricoles de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni (Niger)	<b>107</b>
S. ROUAMBA A. Zefté DAO Mathieu NAMA S. Denis GUISSOU Malick ZOMA	Culture maraîchère, une pratique agroécologique dans la commune rurale de Didyr au Burkina Faso	<b>120</b>

Cédric B. APPENAN Yao Emile KONAN	Solidarité et Ubuntu à l'ère de la crise écologique	<b>133</b>
Bah KOUAKOU	Dynamique spéculative des prix de logements locatifs: analyse contextuelle du cas de la ville de Béoumi (Côte d'Ivoire)	<b>142</b>
Yao S. KOUADIO	Minorité démocratique et multitude chez Spinoza.	<b>151</b>
Nebilma P. NAGALO Fulgence T. IDANI Sidiki ZONGO	Gestion des déchets plastiques à Koudougou, une ville moyenne du Burkina Faso.	<b>159</b>
Gallo NIANG Mamadou THIOR Mbagnick FAYE Daouda M. DIOP	Dynamiques environnementales de 1972 à 2023 de l'espace autour du Lac Retba (Lac Rose), Dakar, Sénégal	<b>170</b>
Epiphane MOUVONDO	L'exploitation des voies ferrées du port commercial d'Owendo (Sud-Ouest de l'agglomération de Libreville)	<b>185</b>
DANGOURA M. KEBE El hadji A. K. FALL Niang A. CISSE Idrissa DIOUF Khadi GOMIS J. Samba SYLLA Matar NDIAYE Bandiougou	Analyse de la dynamique de l'occupation du sol de la grande Niaye de Pikine (Dakar) en milieu urbain de 1984 à 2021	<b>196</b>
Kouassi C. MAFOU Seïdou COULIBALY B.Elisée NEMAHION	Migration de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo	<b>217</b>
Zénabou Diarra	Matériaux de récupération sur les dépôts de transit à Bamako (Mali) : subsistance et risques	<b>229</b>
Françoise VALEA A. SAWADOGO L. OUEDRAOGO	Savoirs locaux de prévision climatiques et dynamique spatio-temporelle des pratiques agricoles dans la commune rurale de Boussouma (Burkina Faso)	<b>244</b>
Pape THIAW Cheikh A.T. FAYE Seydou A. SOW Amadou Abou SY Boubou A. SY	Analyse des trames sédimentaires des différentes toposéquences des Niayes du littoral de Niayam-Potou	<b>257</b>



Benoit B.ASSAMBA	La problématique de la conversion catégorielle chez Kwame Nkrumah dans le <i>consciencisme</i> (1969 - 1976)	<b>271</b>
Cheikh NDIAYE Sidia D. BADIANE Thierno Bachir SY Mamoudou DEME Malick DIOUF	«Défis d'une cohabitation entre la pêche artisanale et l'exploitation gazière dans la zone de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal) »	<b>289</b>
Halizata SANA	Communication et résilience des communautés au Burkina Faso à travers la valorisation des <i>NUS</i>	<b>302</b>
AMAFFE R. Gédéon KOUAKOU A. M-F CISSÉ Kané V.	Impacts socio-économiques du palais des sports de Treichville dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	<b>312</b>
Sindou A. KAMAGATÉ	Perception de la variabilité pluviométrique par les cotonculteurs dans la sous-préfecture de Lataha au nord de la Côte d'Ivoire de 1991 à 2020	<b>323</b>
A D MASSOUMOU- KOUKA S. Franck. L. BAKANAHONDA Patrice MOUNDZA	Etat des lieux de l'insalubrité et organisation de la gestion des déchets par les ménages dans l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)	<b>337</b>
Koffi René DONGO Kouadio Joseph KRA Abalé M. ZEDOU Amissa A. ADIMA	Impacts environnementaux du maraîchage urbain dans le district de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	<b>347</b>
ASSUE Yao J-Aimé DOSSO Adam's L.	Les filets sociaux du gouvernement et l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires dans la région du Worodougou (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>359</b>
Madiop YADE Abdoulaye FATY Pierre C. SAMBOU Waly FAYE	Eau et agriculture périurbaines dans le contexte des infrastructures socio-économiques : Exemple du bassin versant de Diamniadio (Dakar, Sénégal)	<b>378</b>

## Migration de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo

### Labor migration and land conflicts in the Guiglo sub-prefecture

Kouassi Combo MAFOU<sup>1</sup>

Seïdou COULIBALY<sup>2</sup>

Bossiékan Elisée NEMAHION<sup>3</sup>

[kcmafou@ujlg.edu.ci](mailto:kcmafou@ujlg.edu.ci)

Maître de Conférences / Université Jean Lorougnon Guédé

[coulibaly.seidou@Ujlg.edu.ci](mailto:coulibaly.seidou@Ujlg.edu.ci)

Maître-Assistant / Université Jean Lorougnon Guédé

[nemahionelisee@gmail.com](mailto:nemahionelisee@gmail.com)

Titulaire de Master / Université Jean Lorougnon Guédé

**Résumé :** La région ouest de la Côte d'Ivoire bénéficie d'atouts naturels propices à l'activité agricole. Ces conditions naturelles attirent une importante population de migrants agricoles à la recherche de terre de culture. Dans la sous-préfecture de Guiglo, les populations autochtones par la vente, le don, la location et héritage, ont attribué des droits fonciers aux migrants. Au fil des années, l'installation massive de ces migrants a engendré des relations conflictuelles autour de la terre. A cet effet, la migration du travail semble être à l'origine des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo. Cet article se propose de déterminer la responsabilité des migrants de travail dans les conflits fonciers de la sous-préfecture de Guiglo.

La méthodologie utilisée a consisté à la collecte de données à travers la combinaison de la recherche documentaire, d'enquête par entretien auprès du Sous-préfet de Guiglo, de 8 chefs de villages et de 11 chefs de communautés migrantes, et d'enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 142 migrants agricoles répartis dans 15 villages choisis dans la sous-préfecture de Guiglo.

Il ressort de l'analyse des résultats, que les conflits varient en fonction des acteurs et des localités. Les conflits les plus importants sont ceux opposant les autochtones aux migrants (allochtones et allogènes). Ces conflits sont récurrents dans les localités de Petit-Guiglo et de Goyal.

Les causes de ces conflits fonciers sont de différents ordres, cependant les conflits liés aux limites des exploitations sont les plus observés. Différentes instances sont sollicitées dans le cadre de leur règlement. Le recours à la chefferie traditionnelle et aux chefs de communauté sont les mécanismes les plus utilisés.

**Mots clés :** Conflits fonciers, migrants, autochtones, sous-préfecture, Guiglo

**Abstract :** The western region of Côte d'Ivoire benefits from natural assets (climate, soil, vegetation) conducive to agricultural activity. These natural conditions attract a migrant population in search of farming land. In the sub-prefecture of Guiglo, indigenous people have granted extensive land rights (purchase, donation, rental) to migrants. Over time, relations around the land have deteriorated between the different members of the communities. So, how does labor migration contribute to land conflicts in the Guiglo sub-prefecture?

Through a combination of questionnaire survey, interviews and documentary research, this article aims to determine the role of labor migration in land conflicts in the sub-prefecture of Guiglo. It emerges from this analysis that the actors in the conflicts are the natives, the non-natives and the non-natives. They vary depending on the actors and localities. The most important conflicts are: indigenous/non-indigenous and indigenous/non-indigenous. These conflicts are recurrent in the localities of Petit-Guiglo and Goyal.

The causes of these land conflicts are of different orders, however conflicts linked to the boundaries of farms are the most observed.

As part of their settlement, different authorities are requested. The use of traditional chieftaincy and community leaders are the most used mechanisms.

These conflicts constitute a threat to social cohesion and the development of the Guiglo sub-prefecture.

**Keywords:** land conflicts, migrants, indigenous people, sub-prefecture, Guiglo

## Introduction

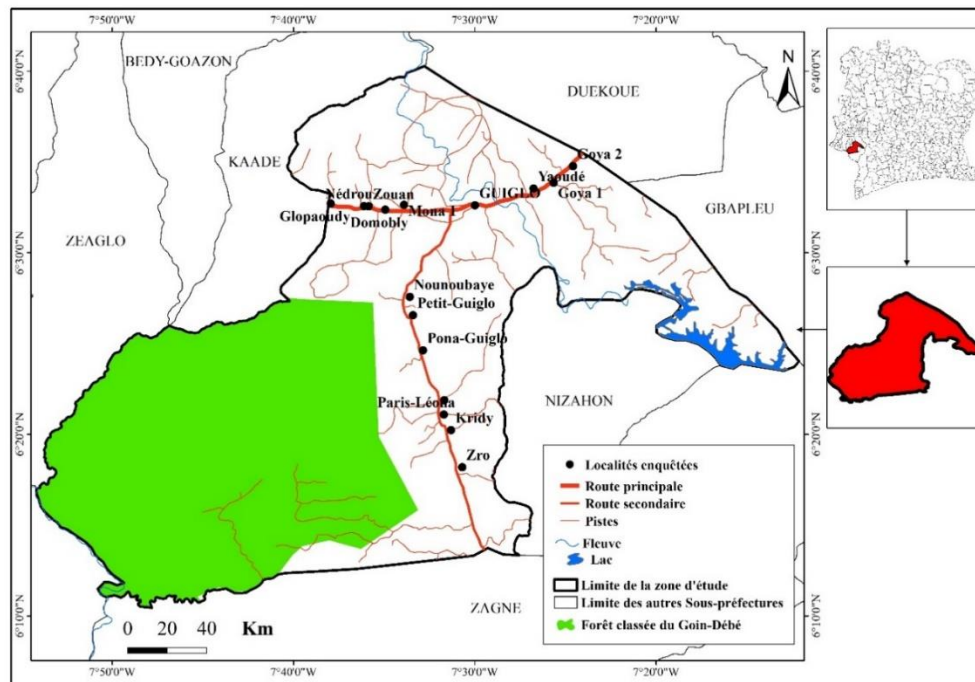
La question foncière dans les zones forestières ivoiriennes est rythmée par les migrations depuis le développement de l'agriculture de plantation et surtout, du café et du cacao (K. M. KOUASSI, 2023, p.164) par les populations migrantes. La sous-préfecture de Guiglo, localité située en zone forestière, possède des potentialités naturelles favorables au développement des cultures de rente, tels que le café, le cacao et l'hévéa. Cette localité va connaître d'importants courants migratoires en provenance des régions de savane ivoirienne (Baoulé, Sénoufo), de la Haute-Volta et du Mali (M. DUPIRE, 1960 et J-P. CHAUVEAU, 2000) cité par K. M. KOUASSI, 2023, *op.cit.*, p.164). Ainsi, comme le stipule J-P. CHAUVEAU (2001) cité par A. J-P. KOUTOUA *et al.*, 2017, p.6480, l'on assiste à un système de « colonat agricole ».

Ces migrants sont accueillis par des autochtones qui leur cèdent des terres de culture. L'installation de ces derniers s'est opérée à travers plusieurs modalités notamment le don, le planter-partager, la location, l'achat et la cession par héritage. Ces modalités d'accès au foncier de ces migrants et leur présence massive dans la localité de Guiglo engendrent des frictions à l'origine des conflits fonciers entre autochtones et migrants. De faible ampleur durant la période coloniale et postcoloniale, force est de constater que ces conflits fonciers connaissent une évolution spectaculaire. La migration de travail semble expliquer cette observation. Ce travail de recherche analyse les liens entre la migration de travail et l'émergence des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo. Ce travail aborde successivement les formes de conflits fonciers, les causes et les mécanismes de régulation dans la sous-préfecture de Guiglo.

## 1. Méthodologie

### 1.1. Présentation de la zone d'étude

Située entre le 6°32'37" de latitude Nord et le 7°29'36" de longitude Ouest, la sous-préfecture de Guiglo se trouve à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans la région du Cavally précisément dans le département de Guiglo. Elle est distante de 516 Km de la capitale économique Abidjan et de 273 Km de la capitale politique Yamoussoukro. La sous-préfecture de Guiglo est limitée au Sud par la sous-préfecture de Zagné, au Nord par la sous-préfecture de Duékoué, à l'Est par les sous-préfectures de Gbapleu et de Nizahon, à l'Ouest par celles de Kaadé et de Zéaglo, puis, au Sud-Ouest par le Libéria. Elle s'étend sur une superficie de 1927,70 km<sup>2</sup> avec une population de 171.454 habitants (RGPH-2021, INS, 2022). Elle compte 33 villages dont Ditroudra-Béoué, Domobly, Kridy, Mona, Goya1, Goya2, Glopaody, Nédou, Nounoubaye, Petit-Guiglo, Paris-Léona, Pona-Guiglo, Yaoudé, Zro, Zouan, constituant les localités d'enquête (**Figure 1**).



*Source* : CIGN, 2016 *Conception/Réalisation* : Némahion B.E., 2023

**Figure 1** : Localisation de la zone d'étude et des villages d'enquête

## 1.2. Méthodes de collecte et de traitement de données

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain réalisée d'août à septembre 2023.

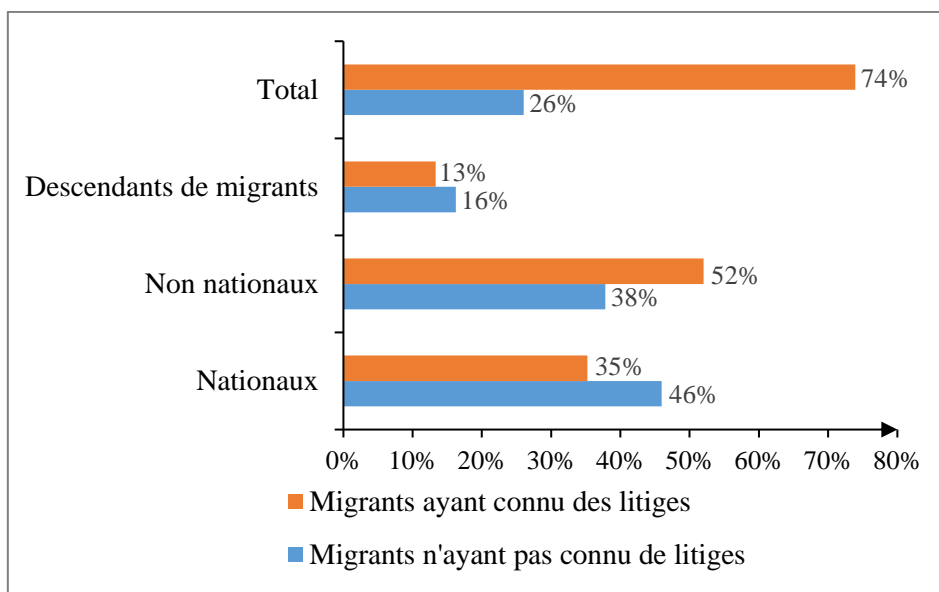
L'exploitation documentaire, a consisté à consulter des mémoires, des thèses, des articles, des communications et des rapports à travers les bibliothèques numériques et la webographie. Elle nous a permis de cerner les contours de notre sujet et les différents types de conflits fonciers issus de la migration de travail, leurs causes et leurs modes de résolution dans le monde rural. L'enquête de terrain a consisté à recueillir des données à partir d'un questionnaire adressé à 142 migrants choisis selon la technique de proche à proche, répartis dans les villages d'enquête comme suit : 5 à Kridy ; 6 Glopaody, 6 Pona-Guiglo ; 8 Yaoudé, 8 à Zouan ; 10 à Goya1, 10 à Nédrou, 10 à Paris-Léona ; 11 à Domobly, 11 Ditroudra-Béoué, 11 à Mona, 11 à Zro, 11 à Goya2 ; 12 à Nounoubaye, 12 Petit-Guiglo ; et à l'aide d'un guide d'entretien, des interviews individuels semi-structurés, ont été réalisés auprès des personnes ressources ci-après : un Sous-préfet, 8 chefs de village et 11 chefs de communautés migrantes dont 2 chefs Baoulé, 7 Burkinabé et 2 Sénoufo ; soit un total de 20 personnes. L'enquête de terrain s'est déroulée dans 15 villages choisis sur la base des critères suivants : localité en proie aux conflits ou non, présence de migrants de travail (allochtones et non nationaux). Quant au traitement des données recueillies, il a été réalisé à l'aide des logiciels Excel et Word 2016. Pour la réalisation des cartes les logiciels ArcGis 10.5 et QGis 2.32 ont été utilisés.

## 2. Résultats

### 2.1. Des conflits fonciers aux formes diverses dans la sous-préfecture de Guiglo

#### 2.1.1. Migrants de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo

La migration agricole de travail dans la sous-préfecture de Guiglo est le fait des nationaux (allochtones) et des non nationaux. En effet, les nationaux sont des migrants internes, des ivoiriens venus d'autres régions (Gour, Mandé du Nord et Akan) et les non nationaux sont des populations originaires essentiellement de la sous-région ouest-africaine (Burkina Faso, Mali et Guinée). La figure 2 ci-dessous met en exergue trois catégories de migrants, confrontées aux conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo à savoir : les nationaux, les non nationaux et les descendants de migrants.



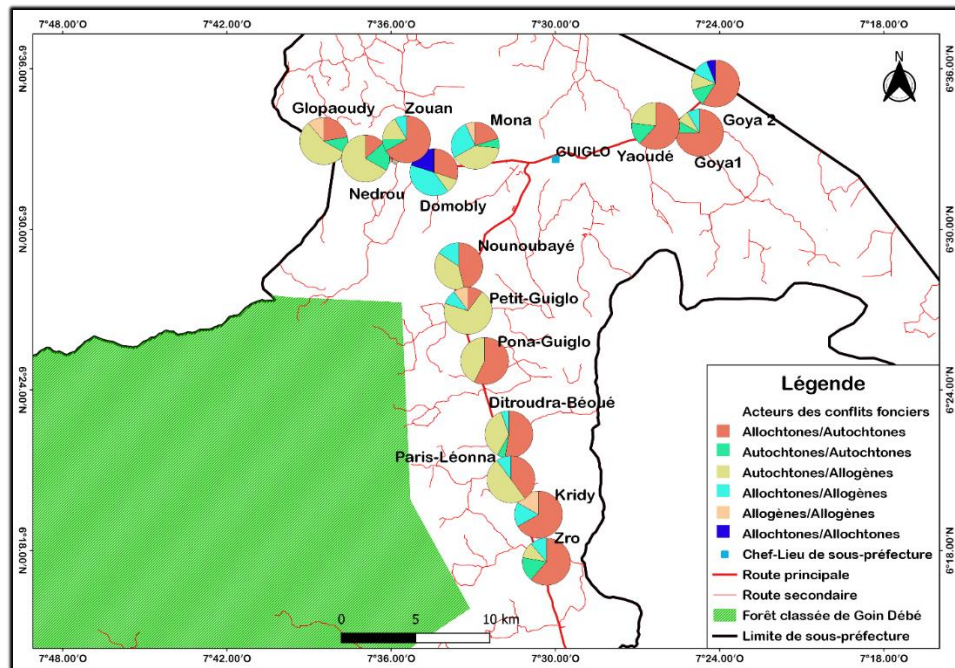
**Source** : Enquêtes de terrain, Août-Septembre 2023

**Figure 2** : Distribution des migrants ayant connu ou non des litiges selon le statut migratoire

L'analyse de la figure 2 montre que tous les migrants n'ont pas été confrontés à des conflits fonciers. Ainsi, de façon globale, l'étude révèle que 74% des migrants ont connu des conflits contre 26% les n'ayant pas connus. Au sein de cette forte proportion de migrants ayant connu des litiges fonciers (74%) ; nous avons 13% de descendants de migrants, 35% de nationaux (allochtones) et 52% de non nationaux. Par contre, au sein des migrants n'ayant pas connu de conflits, on dénombre 16% de descendants de migrants, 38% de non nationaux et 46% de nationaux. L'étude révèle également que les non nationaux avec une proportion de 52%, est la frange la plus importante de migrants de travail ayant connu des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo. Cela se justifie par le fait que ces derniers vivent avec les autochtones dans les villages contrairement aux nationaux baoulé, vivant majoritairement dans leurs campements d'exploitation agricole. Ces baoulé ont une propension à s'installer dans des campements, car n'ayant pas la même culture avec leurs hôtes, ils n'aiment pas cohabiter avec eux dans les villages. Ainsi, les migrants enquêtés dans notre zone d'étude, ont été essentiellement les non nationaux.

### **2.1.2. Des formes de conflits fonciers et leur répartition selon les localités d'accueil**

Dans les localités de la sous-préfecture de Guiglo (Figure 3), l'étude révèle différentes formes de conflits : les conflits entre allochtones et autochtones ; les conflits entre autochtones et allogènes ; les conflits opposant allochtones et allogènes ; les litiges entre autochtones ; les différends opposant allogènes et allogènes ; puis, les conflits entre allochtones et allochtones.



**Source** : Enquêtes de terrain, 2023 **Conception/Réalisation** : Némahion B. E., 2023

**Figure 3** : Répartition des formes de conflits fonciers par localité

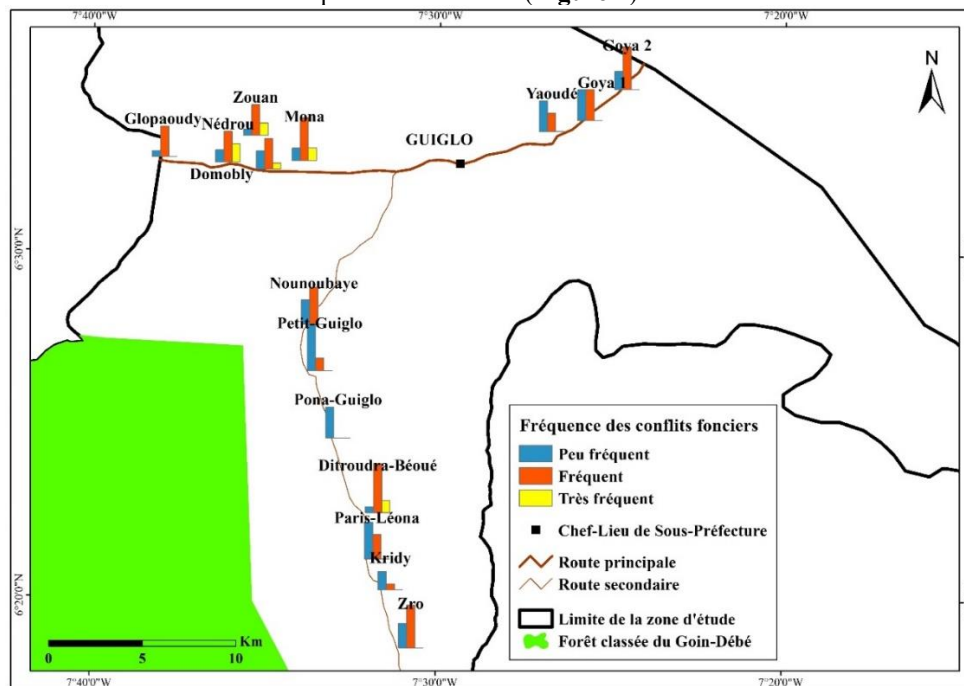
L'analyse de la figure 3 montre que les villages enquêtés connaissent différentes formes de conflits fonciers. Selon les résultats, les conflits fonciers les plus dominants sont ceux opposant les allochtones aux autochtones (46%) et les autochtones aux allogènes (32%). Avec une proportion de 46% les conflits entre allochtones et autochtones sont les plus importants. Cette prééminence des conflits entre allochtones et autochtones s'explique par le fait que les allochtones qui se sont installés sur les terres des Guéré et qui jouissent des richesses de leurs terres, ne contribuent pas au développement de leurs localités d'accueil, ce qui avive des relations conflictuelles entre ces communautés. Aussi, selon les propos du président du comité villageois de gestion foncière rurale (CVGFR) de Domobly « ils prennent nos terres comme leur héritage », cela irrite les autochtones Guéré, qui en voulant faire montre de leur autochtonie se heurte à la résistance de ces migrants, ce qui crée évidemment des conflits fonciers. Les conflits entre allochtones et autochtones sont plus importants dans les localités de Goya 1 (75%), Kridy et Zouan avec respectivement (67%). Par contre, les différends fonciers entre les autochtones et les allogènes (non nationaux) sont prédominants à Petit-Guiglo (70%) et Nédrou (67%). Par ailleurs, l'étude révèle la présence d'autres formes de conflits fonciers notamment les conflits opposant allochtones/allogènes (11%), les conflits entre autochtones (8%), les conflits entre allogènes (2%) et les conflits entre allochtones (1%). Les conflits entre allochtones et allogènes sont plus observés à Domobly (40%) et à Mona (27%) ; les conflits opposant autochtones/autochtones dominent à Nédrou (20%) et à Zro (17%) ; les conflits allogènes/allogènes s'observent à Kridy (17%), Petit-Guiglo (10%), Glopoudy (11%) et Mona (7%), puis, les conflits fonciers opposant allochtones/allochtones ont lieu à Domobly (20%) et à Goya2 (6%). Dans la sous-préfecture de Guiglo, il y a une variation des types de conflits selon les localités. Ainsi, dans les localités de Goya2 et Mona nous avons cinq types de conflits suivants : les conflits allochtones/allogènes, autochtones/autochtones, autochtones/allogènes, allochtones/allochtones et les conflits allochtones/autochtones. On dénombre quatre types de conflits à Goya1, Zouan, Glopoudy, Domobly, Petit-Guiglo, Ditroudra-Béoué et Zro. Les localités de Yaoudé, Nédrou, Nounoubaye et Paris-Léona, connaissent trois types de conflits. A Pona-Guiglo, c'est seulement des conflits allochtones/autochtones et autochtones/allogènes. Ces résultats se rapprochent de ceux de C. Y. KOFFI-BIKPO et A. A. ADAYE (2015, op.cit., p.13) dans le Bas-Sassandra, qui révèlent différentes formes de conflits fonciers : autochtones /migrants (allochtones et allogènes) ; allochtones / allogènes ; autochtones entre eux. Abordant dans le même sens, FALLE (2014) cité par L. Y. FALLE (2018, p.24), soutient que les conflits fonciers revêtent plusieurs formes opposant divers acteurs (allochtones/autochtones,



autochtones/allogènes). Dans les villages enquêtés, ces conflits fonciers sont d'une ampleur différente. Ce qui nous mène à apprécier leur récurrence selon la perception des migrants.

### 2.1.3. Perception des migrants de travail sur la récurrence des conflits fonciers par localité

Pour mieux apprécier la fréquence des conflits fonciers, nous avons établis des critères : peu fréquent, fréquent et très fréquent. Ainsi, on a hiérarchisé la perception des enquêtés par localité selon le niveau de fréquence des conflits (Figure 4).



Source : Enquêtes de terrain, 2023 Conception/Réalisation : Némahion B. E., 2023

Figure 4 : Fréquence des conflits fonciers par localité

Au regard de la figure 4 ci-dessus nous observons que les populations des localités suivantes : Kridy (75%), Paris-Leonna (60%), Petit-Guiglo (80%), Pona-Guiglo (100%) et Yaoudé (62%), pensent qu'il y a PEU DE CONFLITS dans leur village. Par contre l'on note l'aspect FREQUENT des conflits chez les populations des villages de Glopaoudy (83%), Ditroudra-Béoué (73%), Goya2 (70%), Mona (64%), Zro (64%), Zouan (63%) et Nounoubaye (60%). Une infime partie des habitants exprime le caractère TRES FREQUENT dans les villages de Domobly (11%), Ditroudra-Béoué (18%), Mona (18%), Zouan (25%) et Nédrou (30%). Ainsi, prédomine dans l'ensemble le caractère FREQUENT. Ce qui nous amène à identifier les causes des conflits.

## 2.2. Typologie des causes des conflits fonciers et leur spatialisation dans la sous-préfecture de Guiglo

### 2.2.1. Des conflits fonciers aux causes multiples dans la sous-préfecture de Guiglo

Les résultats de nos enquêtes révèlent que les conflits fonciers dans notre milieu d'étude découlent de nombreux facteurs dont : les limites d'exploitation, la non reconnaissance des transactions foncières passées, les ventes multiples, l'occupation illégale des terres, les ventes illégales et la contestation de la propriété foncière.

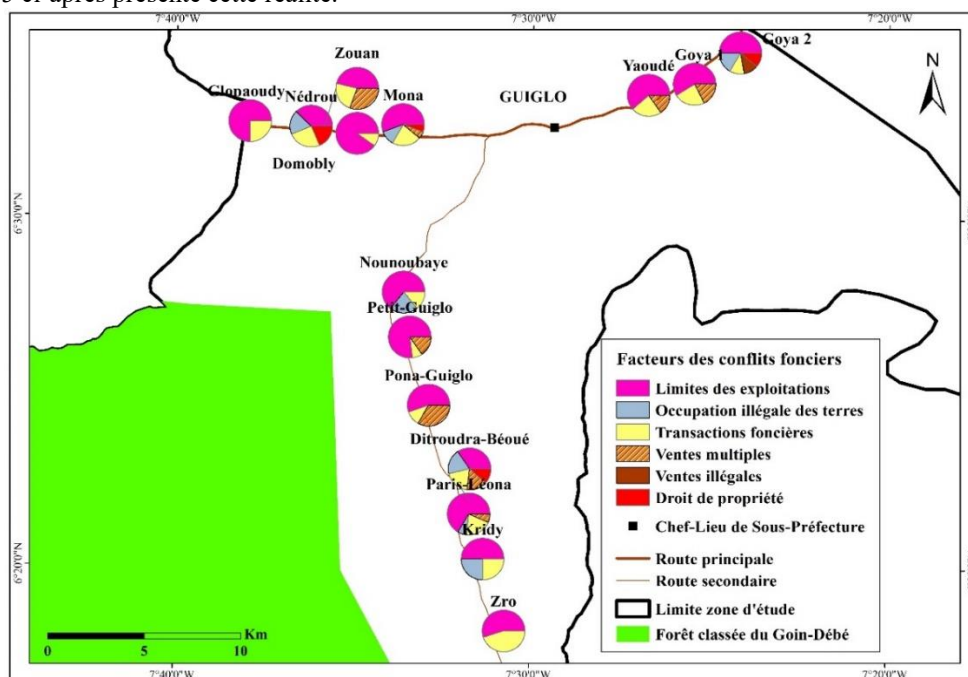
En ce qui concerne les causes liées aux limites des exploitations ou des parcelles agricoles, les conflits naissent du non-respect des limites des parcelles entre voisins ou le dépassement des limites d'une parcelle cédée à un migrant par son tuteur. Pour illustration, nous avons recueilli les propos de L.P.R, secrétaire du Chef de Zouan : « le non-respect des limites qu'est-ce que ça veut dire, moi je te donne par exemple 2 hectares sur ma parcelle, je viens des semaines ou des mois après tu te retrouves sur 3 hectares et demi, tu n'as pas respecté les limites, c'est ce qui créé des palabres ». Ces causes sont les plus récurrentes dans les localités de Guiglo, car 56% des enquêtés les ont évoqué. Pour ce qui est des transactions foncières passées, c'est la remise en cause par les ayants-droit des accords antérieurs passés

par leur défunt père et celui des descendants de migrants ou entre leur père et le nouvel occupant de l'exploitation ou encore les conflits naissent de la renégociation des contrats par ces ayants-droit. Comme illustration, les propos du chef sénoufo de Ditroudra-Béoué ont été recueillis : « le fils de mon tuteur qui est quitté en ville veut qu'on fasse nouveau papier de mon champ, mais je ne l'écoute pas actuellement je sais que c'est l'argent il veut ». Les transactions foncières, ont été évoquées par 21% des enquêtés. Elles sont le second facteur important dans notre zone d'étude. Quant aux ventes multiples, c'est lorsque le propriétaire d'une parcelle la vend à plusieurs personnes. Les assertions suivantes de Y.K.J., chef baoulé de Yaoudé : « les problèmes de terre viennent lorsque quelqu'un vend sa terre à une personne et puis après revend à une autre personne, tout ça-là devient des problèmes », illustrent les propos précédant. Concernant l'occupation illégale des terres, c'est lorsqu'une tierce personne s'installe sur la parcelle d'un propriétaire terrien sans aucune autorisation de sa part. Ainsi, les affirmations d'un habitant de Kridy, M.B. : « après la crise de 2002, je suis revenu au village et à ma grande surprise ma plantation était occupée illégalement par un étranger ». Au niveau des droits de propriété, les conflits naissent de la contestation de la propriété d'une parcelle occupée par une tierce personne qui l'exploite. Quant aux ventes illégales, c'est la vente d'une terre par une personne qui n'est pas le propriétaire ou qui la vend de façon frauduleuse. Il ressort de l'analyse de nos résultats que les conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo sont nés de six facteurs : les limites d'exploitation, la non reconnaissance des transactions foncières passées, les ventes multiples, l'occupation illégale des terres, les ventes illégales et la contestation de la propriété foncière. Cependant, ces conflits fonciers sont dus principalement au non-respect des limites des exploitations et à la remise en cause des transactions foncières. Ces résultats rejoignent ceux de M. A. L. HOUMEGA (2019, p.37) selon lesquels les conflits fonciers dans le département de Guiglo sont dus essentiellement aux limites de parcelles, à l'occupation illégale des parcelles, à la double cession et à la remise en cause des contrats passés. Aussi révèlent-ils que ces conflits sont surtout dus aux limites de parcelles et à la remise en cause des contrats passés (M. A. L. HOUMEGA, 2019, op.cit., p.55).

Ces causes, différant d'une localité à une autre, nous permettent de les spatialiser.

### 2.2.2. Spatialisation des causes des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo

Il ressort de nos enquêtes que les localités dans notre zone d'étude connaissent des conflits fonciers. Par ailleurs, leurs causes sont diverses et varient d'une localité à une autre. La figure 5 ci-après présente cette réalité.



Source : Enquêtes de terrain, 2023 Conception/Réalisation : Némahion B. E., 2023

Figure 5 : Répartition des causes des conflits fonciers par localité



A regard de la figure 5, nous remarquons une répartition disproportionnée des causes des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo. Dans les localités de Domobly, Glopaoudy et de Zro, les conflits sont liés essentiellement aux limites d'exploitation agricole et aux transactions foncières. Quand, les villages de Kridy et Nounoubaye sont marqués par des causes liées aux limites d'exploitation, l'occupation illégale des terres et transactions foncières. A Pona-Guiglo, Petit-Guiglo, Zouan, Yaoudé et Goyal, sont localisés des facteurs liés aux ventes multiples, aux limites d'exploitation et aux transactions foncières. Par contre à Paris-Léona, l'on y rencontre les types de causes suivants : ventes multiples, l'occupation illégale des terres, limites d'exploitation et les transactions foncières. A Nédrou, les conflits découlent des droits de propriété, des transactions foncières, de l'occupation illégale des terres et des limites d'exploitation. A Mona, les causes sont liées aux limites d'exploitation, aux transactions foncières, à l'occupation illégale des terres, aux ventes multiples et au droit de propriété. Enfin, la localité de Goya2 est caractérisée par les causes liées aux limites d'exploitation, aux droits de propriété, aux ventes illégales, aux transactions foncières et à l'occupation illégale des terres.

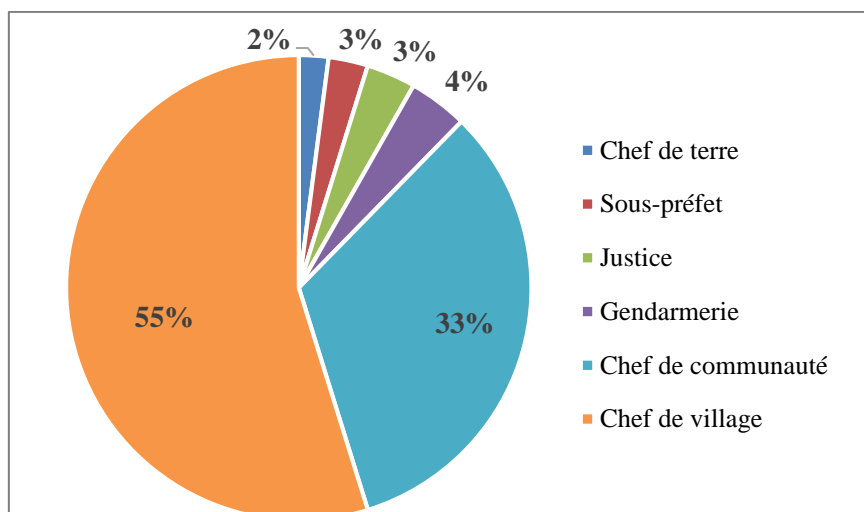
L'analyse de la distribution des raisons des conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo indique que les causes liées aux limites d'exploitation apparaissent dans tous les villages. Leur proportion varie de 35% à Ditroudra-Béoué à 90% à Domobly. Elle est la cause la plus importante observée avec 56% des enquêtés dans la sous-préfecture de Guiglo. Cependant, dans les villages de Petit-Guiglo (77%), Glopaoudy (75%), Paris-Léona (67%), Nounoubaye (64%), Yaoudé (62%), Goyal (59%), Mona (56%), Pona-Guiglo (56%) et Zro (55%), ce type de facteur est récurrent. Après les limites d'exploitation, les transactions foncières constituent la seconde cause la plus importante (21%). On l'observe dans toutes les localités à divers degrés. Toutefois, elles sont importantes à Zro (45%), Kridy (25%), Glopaoudy (25%), Nédrou (25%), Yaoudé (23%), Zouan (23%), Mona (22%), Paris-Léona (20%). Les autres facteurs tels que les ventes multiples, l'occupation illégale des terres, le droit de propriété et les ventes illégales, apparaissent dans des proportions moins importantes avec respectivement 9% ; 9% ; 4% et 1%.

### **3. Des conflits fonciers aux modes de résolution divers dans la sous-préfecture de Guiglo**

Selon H. MOUNKAÏLA (2004, p.9) le règlement des contentieux fonciers relève de trois instances : l'instance coutumière, l'instance administrative et l'instance judiciaire. Dans la sous-préfecture de Guiglo, pour le règlement de leurs conflits fonciers, les migrants de travail ont recours à trois modes de résolution : la chefferie villageoise, l'instance administrative (Sous-préfet) et judiciaire (justice et gendarmerie).

#### ***3.1. La chefferie villageoise, un mode de résolution principalement sollicité par les migrants***

Notre étude a révélé que différents modes de règlement des conflits fonciers sont utilisés par les migrants dans notre milieu d'étude : les chefs de village, les chefs de terre, les chefs de communauté, le Sous-préfet, la gendarmerie et la justice (**Figure 6**).



*Source* : Enquêtes de terrain, août-septembre 2023

**Figure 6** : Distribution des instances de régulation des conflits fonciers

L'analyse de la figure 6 montre que les migrants de travail agricole dans notre espace d'étude sollicitent à 55% les chefs de villages, à 33% les chefs de communautés et à 2% les chefs de terres, soit à un total de 90% les chefferies villageoises ou traditionnelles pour la résolution de leurs conflits fonciers. Ainsi, les chefferies traditionnelles avec 90% constituent l'instance la plus sollicitée par les migrants de la sous-préfecture de Guiglo. Le recours aux chefs traditionnels est la pratique de règlement des conflits la plus courante (H. MOUNKAÏLA, 2004, op.cit., p.9) en milieu rural. Dans le système traditionnel, les migrants ont recours au chef du village, au chef de terre et au chef de la communauté. Ce recours aux mécanismes coutumiers non officiels œuvrant à la résolution des conflits à la périphérie des institutions juridiques et administratives, s'explique par le fait que les logiques communautaires continuent d'être développées et restent encore forte chez les différentes populations (A. BABO, 2010, p.103). La chefferie constitue pour eux le lieu idéale pour régler à l'amiable leurs différents conflits. En effet, ils considèrent l'autorité villageoise comme le garant de la sécurité et de la stabilité du village. De ce fait, le respect dû au chef et le respect dû aux traditions garantissent le succès de ce mécanisme de règlement des conflits fonciers (I. KELGUINGALE, 2018, p.44). Aussi, les migrants ont-ils recours aux chefs traditionnels parce qu'ils constituent au plan local la première instance à laquelle ces migrants ont accès facilement, mais aussi, pour garder de bonnes relations avec leurs tuteurs. Les chefs de communautés (allochtone et allochtone) avec 33% sont le second mécanisme de règlement des litiges fonciers auquel les migrants ont recours. Cela se justifie par le fait que les migrants restent très attachés à leur communauté. Il y a en permanence de la reconnaissance au chef de leur communauté. En Afrique, la gérontocratie joue un rôle important. Ainsi, à la tête des communautés on a des sages qui peuvent dénouer des situations difficiles. Les migrants préfèrent s'adresser à ces personnes qui de par leur personnalité sont respectées dans le village. Ce qui permet le règlement des différends fonciers par ces derniers entre les membres de la communauté. Quant aux chefs de terre, ils sont faiblement sollicités (2%) par les migrants. Cette faible sollicitation des chefs de terre se justifie par le fait qu'ils sont sollicités par les autochtones lorsqu'un différend les oppose. En effet, dans ce cas, seul le chef de terre a une maîtrise des terres appartenant à chaque famille, peut par conséquent apporter un arbitrage. Si des conflits fonciers trouvent un dénouement grâce à l'arbitrage des chefs traditionnels, ils n'arrivent pas souvent à en régler d'autres. Cet échec de résolution de la part des autorités coutumières, amène certains protagonistes à choisir l'instance administrative ou judiciaire pour la résolution de leurs différends.

### **3.2. L'administration sous-préfectorale, une instance de résolution des conflits**

Il ressort de cette étude que la résolution des conflits fonciers par l'administration dans la sous-préfecture de Guiglo, est incarnée par le Sous-préfet. Celui-ci est saisi lorsque les négociations entre les différentes parties antagonistes chez le chef du village, échouent. Avec

seulement 3%, cette instance est peu sollicitée par les communautés migrantes pour le règlement de leurs conflits fonciers. Ce faible recours des migrants de travail agricole à ce mécanisme de résolution, s'explique par leur analphabétisme. Au niveau de la Sous-préfecture, c'est la conciliation, le règlement à l'amiable et la médiation, qui sont utilisés pour régler les conflits fonciers. A titre illustratif, les propos suivants du Sous-préfet de Guiglo, mettent en évidence cet ordre de règlement des différends : « *ici les règlements se font par consensus, on fait des règlements à l'amiable, on fait les médiations pour y aboutir, on essaye de voir, on entend les parties. Plus loin, s'il y a des sachants on les convoque pour les entendre. Voilà comment nous réglons les problèmes* ». Cependant, lorsque la médiation, le règlement à l'amiable et la conciliation des parties en conflits échouent, les acteurs en conflit sont orientés vers la justice selon le Sous-préfet.

### **3.3. Le mode de règlement par la justice et la gendarmerie**

L'analyse des résultats montre que dans notre zone d'étude, l'instance judiciaire est peu sollicitée (3%) par les migrants pour régler leurs litiges fonciers. Cette faible proportion se justifie par le manque de moyens financiers conséquents et du temps, car les actes judiciaires, nécessitent des moyens financiers et du temps. Or, chose que certains migrants de travail n'ont pas. C'est en cela que I. NDAM (2021, p.190) affirme qu'en cas de conflits fonciers, seulement 6,46% des ruraux les plus nantis sollicitent le règlement des tribunaux. Ce mode de règlement est le fait des exploitants agricoles ayant des ressources financières suffisantes. Aussi, la quasi-totalité des migrants enquêtés affirme-t-elle préférer régler ses différends fonciers à l'amiable par le biais des autorités villageoises, que par la justice, pour ne pas entacher leur relation avec leur tuteur. Ainsi, on constate que très peu de conflits sont transférés en justice (A. MAÏGA, 2006, p.290). Le mode de règlement par la gendarmerie avec une part de 4%, est peu sollicité par les migrants enquêtés. Cette proportion s'explique par le fait que ces derniers ressentent de la peur vis à vis de ce corps d'élite. Ils évitent d'y régler leurs litiges car ayant une mauvaise perception de ce métier. Ils ont toujours la prison à l'esprit. Mais également, cela se justifie par leur analphabétisme, car ne sachant pas s'exprimer en français, ces migrants n'osent pas s'y prêter.

## **Conclusion**

La question du foncier demeure l'objet de grandes préoccupations au plan politique et social dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. La terre, ce principal moyen de production et d'existence des populations, est l'objet de convoitise aussi bien par les populations autochtones que par les allochtones et les non nationaux. De cette compétition foncière découle des relations conflictuelles sur le foncier. Les conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo opposent les allochtones aux autochtones ; les autochtones aux non nationaux ; les allochtones aux non nationaux ; les autochtones entre eux ; les allogènes entre eux et les allochtones entre eux. Toutefois, les conflits les plus récurrents sont ceux opposant les autochtones aux allochtones (46%) et les autochtones aux non nationaux (32%). Le foyer le plus important des conflits autochtones/allochtones est Goyal (75%) et celui des conflits autochtones aux non nationaux est Petit-Guiglo (70%). La principale cause de ces conflits fonciers est liée aux limites des exploitations agricoles (56%). En ce qui concerne la régulation de ces conflits, différents mécanismes de règlement existent, mais la chefferie traditionnelle (90%) est la plus sollicitée. Ces conflits constituent une menace pour la cohésion sociale et le développement de la sous-préfecture de Guiglo. Des solutions durables doivent être envisagées afin de prévenir toute velléité de conflits intercommunautaires dans la sous-préfecture de Guiglo.

## **Références Bibliographiques :**

- ALKASSOUM Maïga**, 2006, « Approche sociologique de l'émergence des conflits et des instances locales de régulation dans les usages des ressources naturelles dans le Nounbiel (Burkina Faso) ». Revue de l'Université de Moncton, vol. 37, n°1, 2006, pp.267-294. <https://doi.org/10.7202/016723ar>
- BABO Alfred**, 2010. Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire, *ALTERNATIVES SUD*, VOL. 17-2010, 103pages
- FALLE Landry Yves**, 2018, « Stratégies de gestion des conflits fonciers intrafamiliaux à Douafla dans la sous-préfecture de Sinfra (Centre-Ouest Ivoirien) », in *European Scientific Journal*, January 2018, edition Vol.14, n°2, ISSN : 1857-7881 (Print) e-ISSN 1857-7431

- HOUMEGA Manseu Adélin Léger**, 2019, *La gestion des conflits fonciers dans le département de Guiglo : approche d'une résolution des conflits en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master, Option : Culture de paix, prévention, gestion et résolution des conflits, 86 pages
- KELGUINGALE Illy**, 2018, Etude sur les conflits fonciers en milieu rural au Burkina Faso, Rapport Final, Konrad Adenauer Stiftung, Coopération Européenne et Internationale (EIZ), Bureau Régional pour le Dialogue Politique-Abidjan (RCI), Mars, 2018, 58 pages
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande** et **ADAYE Akoua Assunta**, 2015, « Géographie des conflits fonciers dans la région du Bas-Sassandra, en Côte d'Ivoire », in *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N°4, septembre 2015, Vol. 1. 21pages
- KOUASSI Koffi Moïse**, 2023, « Les jeux d'acteurs locaux dans le processus de sécurisation foncière : de la revendication des droits acquis par les migrants au nom de l'autochtonie à Djahakro (Sud-Est de la Côte d'Ivoire) », *Revue nzassa*, 2023, 13-Décembre 2023, pp.163-175. Hal-04371452, <https://hal.science/hal-04371452>
- KOUTOUA Amon Jean-Pierre**, **ALOKO N'Guessan Jérôme** et **LOBA Akou Don Franck Valéry**, 2017, « La gestion du foncier au centre des conflits fonciers entre autochtones et migrants à Abouabou au Sud-Est de la Côte d'Ivoire », *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, n°49 (Mai 2017), pp.6477-6488, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02435461>
- MOUNKAÏLA Harouna**, « 2004, « Migration, chefferie et accès aux ressources foncières dans le canton de Torodi (Ouest du Niger) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227, Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/com/517>, 13p.
- NDAM Iliassou**, 2021, « Contribution à l'analyse de l'insécurité foncière dans les fronts pionniers agricoles des marges du pays Bamoun (Cameroun) », *articles, African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*